
Commission économique pour l'Europe
Comité de l'énergie durable

Groupe d'experts sur le méthane des mines de charbon

Quinzième session

Genève, 24 et 25 septembre 2020

Point 12 de l'ordre du jour provisoire

Adoption des conclusions et recommandations

Projet de traduction non officielle du conclusions et recommandations

Projet pour discussion

Point 1 : Adoption de l'ordre du jour

1. Prenant note des circonstances sans précédent causées par le COVID-19, le Groupe d'experts a adopté une version révisée de l'ordre du jour (ECE / ENERGY / GE.4 / 2020/1) figurant dans le document non officiel CMM-15/2020 / INF.2 et comprenant les éléments suivants :

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Élection du bureau.
3. Remarques liminaires.
4. Rapport sur la mise en œuvre du plan de travail 2020-2021.
5. Avenir du Groupe d'experts sur le méthane des mines de charbon.
6. Dixième réunion conjointe du Groupe d'experts de la Commission économique pour l'Europe des Nations Unies sur le méthane des mines de charbon et du Sous-comité du charbon de l'Initiative mondiale sur le méthane
7. Préparatifs de la seizième session du Groupe d'experts.
8. Toute autre affaire.
9. Adoption des conclusions et recommandations.
10. Adoption du rapport et clôture de la réunion.

Point 2 : Élection du Bureau

2. Le Groupe d'experts a élu Mme Volha Roshchanka représentant les États-Unis d'Amérique pour rejoindre le Bureau et siéger jusqu'à la fin de la seizième session en 2021.

Point 3 : Observations liminaires (point 3 de l'ordre du jour)

3. Le Groupe d'experts a pris note avec satisfaction du travail du Bureau et du secrétariat et de leurs efforts pour gérer et diriger le plan de travail du Groupe entre les sessions annuelles en dépit

des contraintes de ressources humaines et financières et de la situation sans précédent provoquée par le COVID-19.

Point 4 : Rapport sur la mise en œuvre du plan de travail 2020-2021

4. Le Groupe d'experts a noté avec satisfaction le succès de l'atelier « Perspectives post-minières : captage et utilisation du méthane minier abandonné et remise en état des mines et revitalisation des zones post-minières » organisé dans le cadre de la XXIX School of Underground Mining, le 26 février 2020, à Cracovie, Pologne.

5. Le Groupe d'experts a en outre noté que la mise en œuvre du plan de travail pour 2020-2021 était en bonne voie.

Point 5 : Avenir du Groupe d'experts sur le méthane des mines de charbon

6. Le Secrétaire du Comité de l'énergie durable a informé le Groupe d'experts des positions des États membres à l'égard des combustibles fossiles et de leur rôle dans le futur bouquet énergétique, ainsi que de leur contribution à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

7. Constatant que 80% de l'énergie primaire actuelle est d'origine fossile et que la majorité de la population mondiale et des économies nationales dépendent de l'énergie fossile, le Groupe a souligné qu'il importait de maintenir un débat sur les aspects sociaux, environnementaux et économiques de l'extraction et utilisation de combustibles fossiles qui soit ouvert, vaste et fondée sur les faits. Dans le même temps, le Groupe a reconnu la nécessité de moderniser le secteur mondial de l'énergie en se concentrant plus particulièrement sur le charbon et les industries à forte intensité de carbone afin de garantir des progrès sur la transition essentielle vers une économie verte et une société sobre en carbone. Le Groupe d'experts a noté que tout travail ultérieur sur la lettre visant à porter ces questions à l'attention du Secrétaire exécutif de la CEE et du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies dépendait de l'appui de cette initiative du Comité de l'énergie durable.

8. Le Groupe d'experts a décidé que le plan de travail pour 2022-2023, qui doit être examiné à la 16e session à venir, devrait inclure la tâche d'élaborer un concept (stratégie) pour la diffusion et la promotion efficaces des meilleures pratiques en matière de dégazage, capturer et utiliser le méthane des mines de charbon en exploitation et abandonnées. La stratégie impliquera un rôle actif des centres internationaux d'excellence établis et envisagera le développement d'un répertoire en ligne des meilleures pratiques permettant un accès rapide à celles-ci.

9. Le Groupe a remercié le Centre international d'excellence sur le méthane des mines de charbon (ICE-CMM) en Pologne pour avoir fourni les fonds nécessaires à la mise en œuvre du projet « Renforcement des capacités nationales des États membres de l'ONU pour une gestion écologiquement responsable du méthane grâce à la coordination des activités du Centre international d'excellence sur le méthane des mines de charbon en Pologne ». Le Groupe d'experts s'est félicité de l'engagement de l'ICE-CMM en Chine de fournir des fonds pour un projet similaire renforçant la supervision et la coordination des activités du Centre chinois avec le plan de travail actuel et les besoins du Groupe. Le Groupe d'experts a remercié le Comité de l'énergie durable d'avoir approuvé ses efforts pour mettre en place ce projet et a prié le secrétariat de prendre toutes les mesures nécessaires pour qu'il soit mis en œuvre dans les meilleurs délais afin d'assurer le travail ininterrompu du Groupe.

10. Le Groupe d'experts a offert de contribuer, dans le cadre de son expertise, au projet sur la neutralité carbone mis en œuvre par le Groupe d'experts sur les systèmes d'électricité plus propres. Le groupe a discuté de la nécessité d'un soutien financier du projet.

11. Le Groupe d'experts a examiné les recommandations qu'il avait formulées dans le cadre du projet Pathways to Sustainable Energy et a demandé au Comité de l'énergie durable d'approuver le document final contenant les recommandations de politique générale découlant de ce projet.

12. Le Groupe d'experts a discuté de la nécessité d'élaborer des règles de procédure pour le Groupe et son Bureau, ainsi que sur leur contenu potentiel. Il a décidé que le règlement intérieur des organes subsidiaires du Comité de l'énergie durable devrait être uniforme et proposé de travailler avec d'autres groupes d'experts sur le texte commun qui pourrait être présenté au Comité pour approbation.

13. Le Groupe d'experts a réitéré son soutien ferme aux efforts du secrétariat visant à faire proclamer dans un proche avenir une Année ou Décennie internationale du méthane par l'Assemblée générale des Nations Unies.

14. Le Groupe d'experts a décidé d'étudier plus avant la proposition faite par la Commission européenne de développer conjointement les meilleures pratiques sur : (1) la surveillance, la notification et la vérification des émissions de méthane du secteur du charbon au niveau des installations, (2) la surveillance du méthane des émissions des mines à ciel ouvert et (3) les fermetures de mine. Le président a demandé aux experts de se porter volontaires pour préparer une proposition de projet pour le projet sur la surveillance, la notification et la vérification des émissions de méthane du secteur du charbon. Le secrétariat a été prié de rassembler les communications et de coordonner les travaux sur cette question.

15. Le Groupe d'experts a approuvé le texte d'un projet de décision de l'ECOSOC qui doit être soumis au Comité de l'énergie durable dans un premier temps pour demander l'approbation par l'ECOSOC du « Guide des meilleures pratiques pour une récupération et une utilisation efficaces du méthane dans les mines de charbon abandonnées » développé par le Groupe. Le secrétariat a été prié de suivre l'état d'avancement de la question. Dans ce contexte, le Groupe :

- A approuvé le « Guide des meilleures pratiques pour une récupération et une utilisation efficaces du méthane dans les mines de charbon abandonnées » ;
- A recommandé au Secrétariat de prendre des mesures appropriées pour soutenir l'application mondiale du Guide des meilleures pratiques ; et
- A invité le Comité de l'énergie durable de la CEE et le Comité exécutif à envisager de soumettre à l'ECOSOC le projet de décision sur cette question pour examen et approbation éventuelle.

Point 6 : Dixième réunion conjointe du Groupe d'experts du méthane provenant des mines de charbon de la Commission économique pour l'Europe et du Sous-Comité du charbon de l'Initiative mondiale sur le méthane

16. Le Groupe d'experts a remercié le Sous-comité du charbon de l'Initiative mondiale sur le méthane (GMI) et ses membres pour leur soutien et leur collaboration continus.

17. Le Groupe d'experts a noté avec satisfaction la valeur ajoutée et le succès de la manifestation organisée en coopération avec le GMI dans le cadre du projet extrabudgétaire «Diffusion des

meilleures pratiques en matière de réduction, de récupération et d'utilisation du méthane, Phase II», à savoir un atelier intitulé *Post-Mining Perspectives: Capture and Use of Abandoned Mine Methane and Mine Reclamation and Revitalization of Post Mining Areas*, livré le 26 février 2020, à la XXIX School of Underground Mining à Cracovie, Pologne.

18. Le Groupe d'experts s'est déclaré intéressé par la poursuite de l'élaboration de projets conjoints avec GMI et a prié le secrétariat d'assurer, de faciliter et de coordonner la coopération continue entre les deux entités.

19. Le Groupe d'experts a exprimé son intérêt à participer au Forum mondial sur le méthane 2021. Le Groupe a demandé au secrétariat de veiller à ce que les sujets liés au CMM figurent à l'ordre du jour de la manifestation.

Point 7 : Préparatifs de la seizième session du Groupe d'experts

20. La seizième session se tiendra les 22 et 23 mars 2021 à Genève.

21. Le Groupe d'experts a approuvé la proposition d'organiser sa seizième session dans le cadre du Forum mondial sur le méthane 2021, à condition que ce dernier se tienne en mars 2021 à Genève comme prévu actuellement et que le Groupe puisse réserver suffisamment de temps pour discuter de ses propres questions.

Point 8 : Questions diverses

22. Le Groupe d'experts a noté la nécessité d'élargir le nombre de ses membres tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la région de la CEE et de mobiliser des ressources extrabudgétaires supplémentaires. Les deux sont des conditions préalables pour être en mesure de réaliser le plan de travail pour 2020-2021. Le Groupe a demandé au secrétariat de s'employer, en coopération avec le Bureau, à identifier de nouveaux membres couvrant tous les aspects de la diversité, ainsi que des sources potentielles de financement.

Point 10 : Adoption du rapport et clôture de la session

23. Le rapport de la réunion a été adopté, y compris les conclusions et recommandations, sous réserve de toute révision et mise en forme nécessaires.
